

VIEUX CHEMINS ET IMPLANTATION GALLO-ROMAINE

EN SAINTONGE MARITIME

Au sud-ouest de Rochefort, sur la rive gauche de la Charente, une petite région naturelle s'étend de part et d'autre du synclinal de Saintes; sa forme se rapproche de celle d'un triangle très allongé, mesurant 14 km dans sa plus grande dimension et seulement 5 à sa base. La commune de Port-des-Barques occupe la pointe, tandis que celles de Saint-Nazaire, Soubise, Echillais et une fraction de Saint-Agnant composent cette petite partie de la Saintonge littorale.

Le sol, composé en grande partie de calcaire turonien, forme un plateau dont l'altitude ne dépasse pas 21 m; toutefois, sur sa bordure sud-ouest, affleure une étroite bande constituée en majorité de sable cénomannien. L'autre versant, près de la Charente, présente des indentations plus ou moins profondes; il s'agit d'anciennes vallées colmatées par le bri marin; le plus long de ces marais, où coulait autrefois la Bridoire, mesure 4,5 km de long et forme la limite sud-est de ce petit territoire.

A l'époque gauloise, avant la formation des marais, cet espace formait une presqu'île reliée seulement au continent par un isthme de 400 m de large, coupé aujourd'hui par la voie ferrée et le canal de la Seudre à la Charente, au lieu-dit le Pont. Quelques îles existaient à proximité, parmi lesquelles l'île Madame demeure la seule à avoir conservé son insularité; les autres, Loubresse, Bordeaux et Lupin n'apparaissent plus à notre époque que comme des élévations au milieu des marais. Une île plus importante, longue de 8 km et constituée de calcaire portlandien, longeait aussi le flanc sud-ouest de cette presqu'île; à notre époque, elle dépend des communes de Saint-Froult, Moëze, Beaugeay, et borde le marais de Brouage.

La mer, partout présente à cette période, imposait à ce petit pays un isolement presque total; les communications par voie d'eau prirent alors une grande importance et les liaisons par voie terrestre devaient emprunter l'isthme du pont actuel, seul passage praticable sans franchir de cours d'eau. Dans son étude sur la commune de la Vallée, Burgaud indique un vieux chemin traversant cette commune et se dirigeant vers la mer, en passant par Martrou et Soubise; les origines de celui-ci peuvent remonter au Néolithique. Cette voie, parallèle au cours de la Charente, perdit probablement son importance à la suite de la lente montée des eaux et de la formation de petits bras de mer perpendiculaires au fleuve, mais elle ne cessa pas d'exister, une adaptation progressive se faisant, pour assurer les communications locales. Au cours des derniers siècles de l'indépendance gauloise et au début de l'occupation romaine, les marais, en grande partie formés, devaient causer des perturbations à la navigation, sans pour cela améliorer les liaisons par voie terrestre. En effet, le bri marin, pas assez dur en surface, ne permettait pas encore l'établissement de chemins sur le marais et ce petit pays conservait son isolement; ce n'est que bien plus tard, l'argile marine étant consolidée, que la circulation reprit de l'importance près de la Charente.

Il y a 30 ans, le vieux chemin passant par l'isthme du pont de Saint-Agnant apparaissait encore nettement, entre ce point de passage et Port-des-Barques. Depuis, à la suite du remembrement et de la construction du terrain d'aviation, les indices se limitent aux indications des cartes de l'I.G.N.F., aux cadastres anciens ou récents, à quelques lambeaux de chemins encore existants et à des limites de parcelles. De l'autre côté de l'isthme, par contre, en direction du sud-est, les tracés de ces anciens axes de communication apparaissent nettement mieux conservés.

Vieux chemins entre Saint-Agnant et Champagne

Venant de la direction de Champagne, deux anciens chemins convergent au pont de Saint-Agnant; le plus au nord franchit l'Arnoult à Razour, où existait un pont en bois gallo-romain; à notre époque, la route départementale n° 125 se superpose à lui, jusqu'à 500 m au-delà du village des Chaumes, puis sa trace se perd, tandis que la route moderne s'incurve, pour atteindre Montierneuf. Peu avant le pont, le chemin de la Planche constitue probablement un tronçon de cette ancienne voie. Plus au sud, l'autre chemin passe à 400 m au nord de Champagne et sert de support à un chemin d'exploitation, jusqu'au Pas d'Arnaise. Ensuite la route départementale se superpose à lui durant 2 km, puis seule une traînée de cailloux apparaît par intermittence, du Bois Plaisy au Bois Château. Au nord du Pineaudard, les limites de parcelles le jalonnent en direction de la briqueterie, tandis qu'une voie goudronnée reprend son tracé jusqu'au pont, sous le nom de Chemin Rouge.

Ancien chemin entre le pont de Saint-Agnant et Port-des-Barques

Plusieurs chemins se rejoignent au nord du pont de Saint-Agnant où ils forment une « patte d'oie » caractéristique des anciens lieux de passage; certains d'entre eux existent depuis longtemps, par exemple celui passant par Saint-Martin et Beaugeay, mais le principal semble être celui se dirigeant sensiblement en ligne droite vers Port-des-Barques et l'Île Madame. Avant sa destruction par les travaux du terrain d'aviation, la D 125 se superposait à lui durant un parcours assez rectiligne, sur une distance de 3 km, entre le passage obligé de l'isthme de Saint-Agnant et un point situé à 750 m au nord des dolmens de la Sauzaie, où se faisait la séparation entre les deux itinéraires : l'ancien, qui s'incurvait vers le nord-ouest, et le moderne qui continuait vers le nord, en direction de Soubise. Plus rien aujourd'hui n'apparaît sur le terrain mais la carte au 1/25 000 de l'I.G.N.F. datée de 1959 indique nettement le changement de direction du chemin, grâce à la représentation des clôtures : celles-ci apparaissent, en majorité, parallèles à la route goudronnée, entre le pont de Saint-Agnant et les mégalithes, puis elles s'écartent de la route départementale entre les fermes de la Touche et celle des Epaux (fig. 2). Le cadastre de 1824, par contre, s'avère peu intéressant; le point de séparation y apparaît nettement mais l'absence de morcellement le rend inutilisable pour déterminer l'orientation des parcelles.

Avant sa destruction par le remembrement, une clôture existait sur le tracé de l'ancienne voie; elle faisait suite à un chemin d'exploitation, encore mentionné sur le plan cadastral de 1982; en prolongeant celui-ci vers le nord-ouest par une ligne théorique, le tracé obtenu coupe la route reliant Moëze à la Mornétrie, à 200 m au sud de ce village. Une coupe de chemin (fig. 2) apparaît nettement au point d'intersection, sur les parois du fossé bordant le côté ouest de la route, au lieu-dit les Guas. On peut y observer un empierrement large de 2,40 m, disposé sur du sable, lui-même placé sur un cailloutis reposant sur le rocher. Entre la Mornétrie et la D 3, le chemin d'exploitation moderne ne suit pas fidèlement le tracé de l'ancienne voie; celle-ci apparaît toutefois en surélévation, en quelques points, tandis que des pierres et quelques fragments de tuiles romaines jalonnent son tracé.

Ensuite les traces disparaissent sur une distance de 500 m, à proximité du chemin Vert séparant les communes de Soubise et de Saint-Nazaire. Elles reprennent bientôt près du moulin de Bel Air et à Monquartier, où de petits tronçons de chemins et des clôtures parallèles peuvent s'observer de part et d'autre du tracé théorique de cet ancien axe de communication. Au lieu-dit Pied du Bœuf, un chemin d'exploitation se superpose aussi à lui, sur une longueur de 400 m; puis, au nord de Chassevert, les indices disparaissent à nouveau, mais le tracé théorique longe ou traverse des petits bois. Un peu plus au sud apparaît un autre chemin parallèle au précédent, passant au moulin du Vert et au sud de Ségrienne, pour se confondre ensuite avec la route départementale, vers Font-Renaud; il s'agit là aussi d'un ancien chemin, probablement un peu plus récent que celui qui nous intéresse. Entre Chassevert et les Justices, plus aucun indice n'existe au sol ou sur la carte topographique,

mais il suffit de se reporter au cadastre napoléonien de cette partie de la commune de Saint-Nazaire pour observer un parcellaire très morcelé où les limites de propriétés s'orientent toutes selon l'axe de l'ancienne voie; en les suivant, nous arrivons au nord de la Bernardière, où des limites de parcelles forment une ligne passant à l'extrémité du terrain de camping de Ségrienne.

Au sud de la Laujardière, entre la limite de commune et le chemin joignant Bellevue au Maréchat, on peut voir sur le cadastre actuel une longue ligne séparant des parcelles; celle-ci doit constituer le prolongement du vieux chemin. Ensuite une autre séparation passant à une centaine de mètres au sud du château d'eau, prolonge le tracé jusqu'au Fort-Chagneau; puis, au-delà de la route reliant Port-des-Barques à Piédemont, seul le chemin des Fourées, long de 250 m, forme le dernier maillon de cette ancienne voie aujourd'hui disparue. Il est probable que le chemin passait ensuite à l'extrémité nord du marais des Rouches, pour aboutir peu après à la mer, et que dans l'Ile Madame, la traînée de cailloux visible entre la statue de la Vierge et le Fort représente la fin de ce vieil itinéraire.

Sites gallo-romains équidistants

L'inventaire archéologique effectué ces dernières années montre l'existence de 35 gisements gallo-romains, pour la région comprise entre la Charente et le marais de Brouage d'une part, l'Ile Madame et le marais de la Bridoire d'autre part. A ce total il faut ajouter les indices ou très petits sites qui, bien que modestes, peuvent un jour nous réserver des surprises. Rares, aussi, sont les années qui n'apportent pas une nouvelle découverte. Si les emplacements d'un certain nombre d'entre eux ne semblent obéir à aucune règle, quinze de ces anciennes constructions apparaissent implantées sur une ligne, en respectant un espacement régulier. Des recherches en cours montrent que dans le canton de Tonnay-Charente d'autres sites équidistants peuvent se voir et Burgaud signalait aussi une implantation semblable à la limite des communes de la Vallée et Trizay. De plus, cet alignement de sites conserve, sauf exception, une distance régulière par rapport au vieux chemin entrevu précédemment. Des prospections de surface effectuées sur ces habitats nous montrent que seuls deux d'entre eux existaient avant l'arrivée des Romains; il s'agit curieusement des gisements situés près des extrémités de la ligne. Des vestiges de constructions manquent en trois endroits; pour deux de celles-ci, la nature du sol peut expliquer ces lacunes; il s'agit en effet de sable reposant sur de l'argile, et jusqu'à ces dernières années seuls des bois taillis occupaient ces terrains peu propices aux cultures; ces gisements existent peut-être, mais très décalés de l'alignement et non décelés par les recherches. L'emplacement du troisième site manquant correspond, quant à lui, à une surface construite et l'absence de recherche demeure totale en cet endroit.

Description des habitats

La ligne de constructions gallo-romaines débute sur la commune de Saint-Agnant, par deux gisements situés de part et d'autre de l'ancienne D 125. Le premier, peu important, se situe au lieu-dit les Groies, sur le côté nord du chemin et à proximité de celui-ci; en plus des vestiges habituels pour cette sorte de site, il faut signaler la présence de quelques morceaux de scories de fer. Le deuxième, nettement plus important, peut se voir au Renfermis, à 130 m au sud de l'ancienne route départementale; la présence de céramique gauloise parmi les tessons observés en surface nous indique que bien avant l'arrivée des Romains une habitation occupait ces lieux.

En nous dirigeant vers le nord-ouest, nous trouvons à 800 m le site de Saint-Martin, implanté à 450 m au sud-ouest de l'ancienne route de Soubise; ici s'élevait autrefois l'église de la paroisse de Saint-Martin-des-Lauriers. A 750 m plus loin, le point théorique se situe dans les bois, où rien n'apparaît, mais dans un champ, à une centaine de mètres de là, quelques fragments de tuiles à rebord sont visibles sur le sol.

Implanté à 750 m du point précédent, le gisement de la Sauzaie se trouvait à 500 m de l'ancienne D 125; cet habitat, aujourd'hui dispersé par les travaux de la piste d'aviation, était connu au siècle dernier. Mille six cents mètres séparent ce dernier site de celui du Grand Parc; entre les deux, aucune trace de construction n'apparaît sur le sol cultivé; autrefois, les bois de la Pierre Levée occupaient ce sol composé de sable et d'argile.

Le site du Grand Parc est situé à 500 m environ du vieux chemin; des tombes en tuiles y furent mises au jour lors des travaux de la route contournant l'aérodrome. Un deuxième gisement gallo-romain existe aussi aux Epaux, à 200 m seulement de l'ancienne voie.

Les vestiges du Cloîne se localisent à 700 m du Grand Parc, mais ce site dont l'emplacement théorique coïncidait avec une zone humide et boisée, se trouve décalé vers le sud, à 950 m du vieux chemin; de la céramique paléochrétienne provient de cet endroit. A 800 m de là, le site des Guas, couvrant une surface de 7500 m², apparaît lui aussi à 500 m de l'ancienne voie; un petit chemin venant du nord aboutissait sur ce site avant le remembrement; il ne reste plus maintenant qu'une traînée de cailloux visible après les labours.

En respectant le même intervalle que précédemment, nous pouvons voir deux gisements situés de part et d'autre de la route goudronnée, reliant le Moulin Neuf à la Bouillée. Sur le côté nord, le site des Sablières est à 450 m seulement de l'ancien chemin; la présence de tesselles sur le sol indique une mosaïque. A une centaine de mètres au sud de la route apparaît le site de la Rouillasse; sur ce vaste lieu-dit, une cachette monétaire fut mise au jour au siècle dernier, en démolissant des substructions; rien ne permet toutefois de déterminer avec précision l'endroit de la découverte; d'autres vestiges peuvent exister ailleurs.

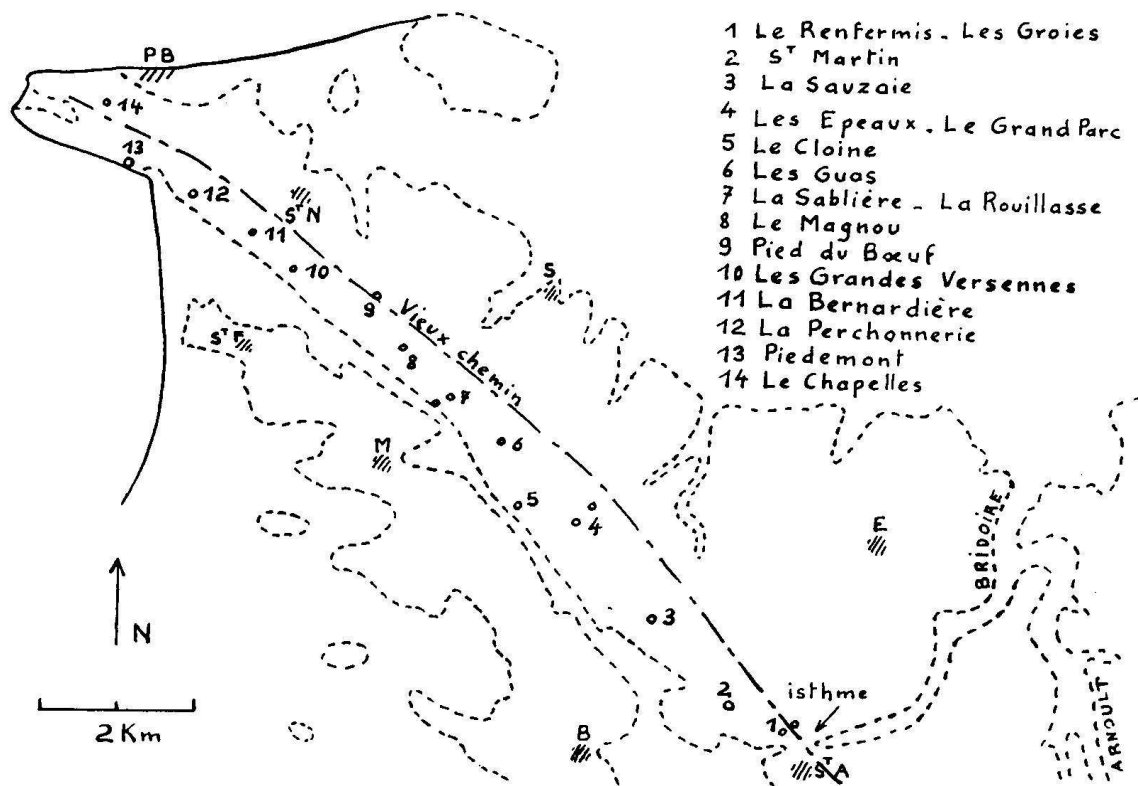
Le site du Magnou peut se voir, lui aussi, à 800 m du précédent et à 450 m du chemin. Le site de Pied du Bœuf est implanté lui aussi en respectant l'intervalle habituel entre les constructions, mais il diffère de l'ensemble de celles-ci par sa position au nord de l'ancienne voie et contre celle-ci. Il possède aussi la particularité d'être construit à mi-chemin entre l'Ile Madame et le pont de Saint-Agnant.

Ensuite, le prochain site peut se voir aux Grandes Versennes, à 1 400 m plus loin, et à 400 m du chemin; entre cette ancienne construction, particulièrement riche en céramique, et la précédente, rien n'est connu, mais le point théorique se situe à l'emplacement des maisons de la Bridonnerie où aucune recherche n'a été faite. Le gisement de la Bernardière apparaît à 700 m des grandes Versennes et à 350 m du chemin; il est suivi par celui de la Perchonnerie, 800 m plus loin et à la même distance de l'ancienne voie.

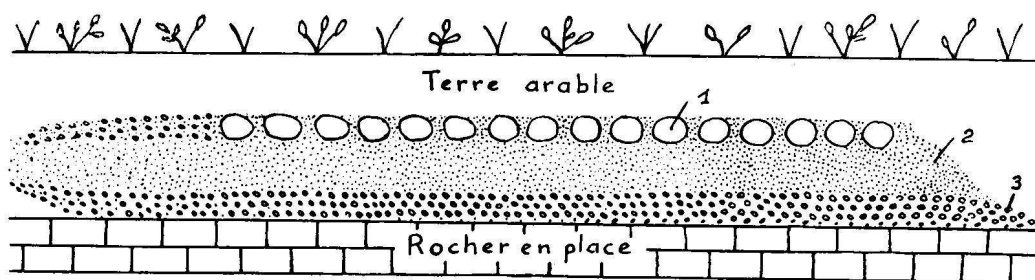
Le prochain gisement se situe à Piédemont, 1 100 m plus loin; ici quelques tessons d'amphores et de céramique gauloise nous donnent la preuve d'une occupation antérieure à l'arrivée des Romains. La dernière de ces anciennes constructions se localise aux Chapelles, à 800 m de Piédemont; sa position par rapport au vieux chemin diffère de celle respectée pour les autres sites; les vestiges se trouvent en effet à 170 m au nord du tracé théorique de l'ancienne voie.

En conclusion, il apparaît nettement que les constructions de cet alignement furent implantées en respectant des distances sensiblement régulières entre elles. La distance de quelques centaines de mètres séparant les gisements du vieux chemin est, elle aussi, voulue. Le site des Groies et celui de Pied du Bœuf diffèrent des autres par leur position contre l'ancien chemin; ces constructions peu importantes servaient peut-être à la surveillance et à la défense du chemin; on peut aussi rapprocher de ces deux gisements une petite construction implantée en bordure du chemin reliant la passe de l'Ile Madame au Fort.

Michel Favre



Coupe d'un vieux chemin
 au sud de la Mornétrie, commune de Soubise



- 1 Couche de pierres mesurant 6 à 8 cm de diamètre, liées par du sable
 2 Sable blanc-jaunâtre, épaisseur 11 cm.
 3 Petit cailloutis à la base, sur le rocher.
 Largeur totale, aménagée : 3,65 m